



Négociation secteurs public et parapublic

## **Le Front commun dénonce les offres gouvernementales**

**Québec, le 16 février 2010.** – Les porte-parole du Front commun, Lucie Martineau, du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Louis Roy, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), et Michel Arsenault, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ont vivement dénoncé les offres salariales déposées par le gouvernement dans le cadre des négociations dans les secteurs public et parapublic.

« Nous considérons que les propositions gouvernementales sont nettement insuffisantes et elles nous dirigent vers des voies opposées. De plus, elles maintiennent les employés de l'État sur le chemin de l'appauvrissement et excluent d'emblée tout rattrapage salarial et toute participation à l'enrichissement collectif », affirment les porte-parole du Front commun.

En janvier, les représentants du Conseil du trésor ont apporté des précisions à leur proposition de novembre dernier en ce qui a trait aux augmentations salariales pour les prochaines années. Celles-ci varieraient entre 0,5 % pour la première année, jusqu'à 1,5 % pour la dernière année du contrat de cinq ans proposé par le gouvernement. Ces offres sont également assorties d'une hypothétique bonification, basée sur des indicateurs économiques qui dépasseraient ceux prévus dans le plan de redressement des finances publiques du gouvernement pour les années 2013 et 2014.

Rappelons que, dans le dépôt du 30 novembre dernier, le gouvernement proposait d'augmenter les coûts de main-d'œuvre de 7 % pour les cinq prochaines années, en ne donnant aucune indication sur la part qu'y occuperaient les augmentations salariales.

### **Après consultation, des propositions rejetées et dénoncées**

Au cours des dernières semaines, les organisations syndicales qui constituent le Front commun ont consulté leurs membres sur les paramètres salariaux proposés par le gouvernement. De façon générale, ils ont été rejetés et dénoncés par les travailleuses et travailleurs de tous les milieux, car ils équivalent à un appauvrissement.

Le taux d'inflation prévu par Desjardins pour les cinq prochaines années dépasse largement les augmentations salariales proposées. Au final, la perte du pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs est évaluée entre 3,5 % et 5 %.

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'inflation <sup>1</sup>	1,7 %	2,1 %	2,5 %	2,3 %	n/d
Offre patronale	0,5 %	0,75 %	1 %	1,25 %	1,5 %
Appauvrissement	-1,2 %	-1,35 %	-1,5 %	-1,1 %	n/d

<sup>1</sup> Selon Desjardins

À partir du moment où l'offre ne permet même pas de maintenir le pouvoir d'achat, l'écart observé et démontré dans le rapport de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en novembre dernier entre les salariés de l'État et les autres salariés au Québec continuera de croître.

Par ailleurs, le gouvernement propose de bonifier son offre de 0,75 % pour les deux dernières années, si la croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2010, 2011 et 2012 devait dépasser les prévisions. Les syndicats sont prêts à envisager que l'enrichissement des salariés soit associé à la progression du PIB, mais la proposition actuellement sur la table, au contraire, ne garantit même pas la protection du pouvoir d'achat.

Le Front commun déplore également que le cadre budgétaire proposé par le gouvernement fasse porter tout le poids du redressement des finances publiques sur le dos des salariés de l'État.

### **Il est vrai qu'il faut accélérer les négociations**

Les représentants du Front commun sont en accord avec la présidente du Conseil du trésor à savoir que les négociations n'avancent pas assez rapidement et rappellent leur objectif d'en arriver à une entente négociée de bonne foi le 31 mars prochain. C'est ainsi que le Front commun met tout en œuvre depuis octobre dernier pour créer les conditions optimales. « Nous sommes bien heureux de constater que le ministre veut avancer plus rapidement, mais il faut être deux pour danser le tango. Le gouvernement doit également faire la démonstration de ses bonnes intentions aux tables de négociation », ont conclu les porte-parole.

Rappelons que le Front commun revendique un contrat de travail d'une durée de trois ans comportant des augmentations de salaire de 3,75 % par année, ce qui permettrait de protéger le pouvoir d'achat des salariés et de combler une partie du retard salarial des employés des réseaux publics par rapport aux autres salariés québécois.

Le Front commun réunit tous les grands syndicats présents dans les secteurs public et parapublic, soit les organisations regroupées au sein du **SISP** (CSQ, FIQ, SFPO, SPGQ et APTS), de la **CSN** (FSSS, FEESP, FNEEQ et FP) et de la **FTQ** (SCFP, SQEES, SEPB et UES).

– 30 –

**Sources :** SISP, CSN, FTQ

**Pour information :**  
Marjolaine Perreault, SISP : 514 235-5082  
Jean-Pierre Larche, CSN : 514 605-0757  
Jean Laverdière, FTQ : 514 893-7809